

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 06234 Numéro SIREN : 798 795 662 Nom ou dénomination : EURL GUCLU
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/021643

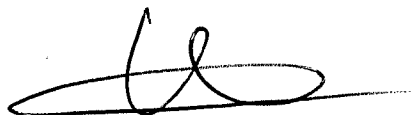
GUCLU

**33 AVENUE JEAN JAURES
69600 OULLINS**

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2018

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'U' followed by a horizontal line.

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	7
Bilan détaillé	10
ACTIF	10
<i>Actif immobilisé</i>	<i>10</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>10</i>
PASSIF	11
<i>Capitaux Propres</i>	<i>11</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>11</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>11</i>
Compte de résultat détaillé	13
Liasse fiscale	16
Relevé Solde IS	31

GUCLU

Attestation de présentation

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise GUCLU pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 32 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	66 932,83 Euros
chiffre d'affaires	105 257,59 Euros
résultat net comptable	19 964,66 Euros

Fait à BRIGNAIS
Le 12/04/2019

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet CABINET FINOT & ASSOCIES

GUCLU

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	54 927		54 927	54 927	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 758	8 754	4	1 636	- 1 632
Autres immobilisations corporelles	15 037	8 713	6 324	8 128	- 1 804
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	20		20		20
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 491		1 491	1 491	
TOTAL (I)	80 234	17 468	62 767	66 183	- 3 416
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				61	- 61
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	800		800	487	313
. Autres	660		660		660
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	580		580		580
Disponibilités	2 025		2 025	1 534	491
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	101		101	72	29
TOTAL (II)	4 166		4 166	2 153	2 013
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	84 400	17 468	66 933	68 337	- 1 404

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	500	151	349
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 659		1 659
Report à nouveau		-1 849	1 849
Résultat de l'exercice	19 965	3 856	16 109
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	27 124	7 159	19 965
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	2 513	12 269	- 9 756
. Découverts, concours bancaires	2	157	- 155
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	29 274	41 732	- 12 458
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 906	5 657	- 1 751
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	384	342	42
. Organismes sociaux	276	577	- 301
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 147		3 147
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	200	348	- 148
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	108	97	11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	39 809	61 178	- 21 369
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	66 933	68 337	- 1 404

GUCLU

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	105 258		105 258	115 729	- 10 471	-9,05
Production vendue services						
Chiffres d'affaires Nets	105 258		105 258	115 729	- 10 471	-9,05
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			470	500	- 30	-6,00
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			4	2	2	100,00
Total des produits d'exploitation (I)			105 732	116 231	- 10 499	-9,03
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			41 935	53 768	- 11 833	-22,01
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			28 589	28 538	51	0,18
Impôts, taxes et versements assimilés			722	229	493	215,28
Salaires et traitements			5 372	3 066	2 306	75,21
Charges sociales			1 953	687	1 266	184,28
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 437	3 555	- 118	-3,32
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			6	2	4	200,00
Total des charges d'exploitation (II)			82 013	89 843	- 7 830	-8,72
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			23 718	26 388	- 2 670	-10,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			22	92	- 70	-76,09
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			22	92	- 70	-76,09
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			343	798	- 455	-57,02
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			343	798	- 455	-57,02
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-321	-706	385	54,53
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			23 397	25 681	- 2 284	-8,89

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34		34	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	34		34	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		113	- 113	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		21 500	- 21 500	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		21 613	- 21 613	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	34	-21 613	21 647	100,16
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 467	212	3 255	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	105 788	116 323	- 10 535	-9,06
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	85 824	112 467	- 26 643	-23,69
RESULTAT NET	19 965	3 856	16 109	417,76
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

GUCLU
E.U.R.L. au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 33 AVENUE JEAN JAURES
69600 OULLINS
R.C.S : 798795662

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 04/06/2019

au siège social,
Le 04/06/2019, à 14 heures

Monsieur EMRULLAH OLCAY, détenant 100 parts sociales, associé unique de la société GUCLU, société à responsabilité limitée au capital de 5 000,00 Euros.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique.

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

L'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Il a été donné lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

L'ordre du jour comporte les résolutions suivantes :

Décision n° 1

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître **un bénéfice de 19 964,66** Euros.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir **un bénéfice de 19 964,66** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **19 964,66** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 19 964,66 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Décision n° 4

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Décision n° 5

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

La gérance

